

Décision

Générale

colonial

Décision n° 906 du 13 septembre 1939.

n° 906

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 septembre 1939

Numéro JO

n° 514 du 30/09/1939

Date du numéro

30 septembre 1939

TEXTE INTÉGRAL

M. Ravailier (Iierre), procureur de la République, chef du Service judiciaire, capitaine de réserve, service armé, classe de mobilisation 1906, est rayé de l'affectation spéciale, pour compter de la date de la présente décision.